

En production, cinq ans de plus

Seul parc éolien en activité en Corrèze, celui de Peyrelevade voit son activité prolonger de cinq ans. Mais la présence d'un radar militaire empêche l'exploitant d'installer des machines plus hautes et plus performantes.

Éric Porte

eric.porte@centrefrance.com

Les six éoliennes installées depuis 2005 sur le plateau de Millevaches sont toujours bonnes pour le service. Et selon Jean-Christophe Vaillant, en charge de la maintenance de ce parc situé sur la commune de Peyrelevade, ce parc vieillit « plutôt bien. On a quelques défauts électriques et des soucis d'usure, mais c'est tout à fait normal pour des machines qui tournent depuis presque quinze ans ».

À l'automne dernier, l'exploitant, une société familiale baptisée MC3 et qui gère des centrales hydroélectriques, a renouvelé son contrat avec EDF pour le rachat de l'électricité produite grâce au vent. Ce contrat s'étale sur cinq ans alors que le précédent avait duré quinze ans.

Le projet de modernisation bloqué par l'armée de l'Air

Que se passera-t-il après 2020 ? Pour le moment, il n'y a pas vraiment de réponse, mais plutôt une contrainte forte, apparue du côté de l'armée de l'Air.

Celle-ci gère un radar jugé stratégique, basé sur le mont Audouze, qui culmine à 954 mètres, un des sommets les plus élevés du plateau de Millevaches. Or, le parc éolien fait partie d'un périmètre (20 km) qui exclut toute construction en hauteur.

À la faveur du renouvellement de son contrat avec EDF, l'exploitant avait envisagé de mo-



PARC ÉOLIEN. Implanté entre Gentioux et Peyrelevade, il est composé de six machines. ARCHIVES

derniser les éoliennes. « On pourrait installer de nouveaux rotors qui allongent effectivement de quelques mètres la hauteur des machines, mais qui permettraient d'augmenter la production de 30 % », explique Jean-Claude Vaillant.

Des discussions ont eu lieu entre l'exploitant, la préfecture et l'armée de l'Air. Cette dernière maintient un refus catégorique, contre lequel il n'y aurait guère de recours.

Une réparation de 300.000 €

Du coup, le projet de renou-

vellement est abandonné et le nouveau contrat de 5 ans donne un peu temps pour voir comment les choses vont évoluer. L'exploitant va tout de même en profiter pour réparer une des machines, dont un roulement est usé.

La réparation doit intervenir au printemps prochain, pour un coût de 300.000 €. « Cette machine continue à produire de l'électricité, mais elle est sous surveillance », confirme Jean-Christophe Vaillant.

Pour lui, le parc de Peyrelevade est rentable en terme de production. Chaque éolienne a

une puissance de 1,5 mégawatt soit un total de 8 à 9 mégawatts pour ce parc, capable d'alimenter une ville de 18.000 habitants.

Jean-Christophe Vaillant préfère parler d'heures équivalentes pleine puissance : « Les machines de Peyrelevade tournent 80 % de l'année et atteignent 1.700 heures par an. À titre de comparaison, le nucléaire, c'est 7.000 heures ».

Alors que beaucoup de parcs éoliens butent sur l'hostilité des riverains, celles de Peyrelevade font depuis longtemps partie du paysage. Mais pour combien de temps encore ? ■